



RÉVÉLATEUR DE COMPÉTENCES

Dans ses bureaux de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et d'Yverdon, CAP, pour Conseil et Accompagnement professionnel, propose une aide personnalisée aux femmes qui s'interrogent sur leur situation professionnelle. Qu'elles souhaitent retrouver un emploi, en changer ou bien connaître leurs droits, l'association, soutenue par le Bureau fédéral de l'égalité, les accompagne. La Loterie Romande appuie cette initiative.

Par Hélène Cassagnol

Christelle Maier, coresponsable du service

«Notre objectif, à travers nos prestations de coaching, bilan de compétences et conseil juridique, est de pouvoir soutenir chaque femme à chaque étape de son parcours professionnel. Nous leur offrons un soutien concret et pragmatique pour établir un plan d'action réaliste car il ne faut pas oublier de mettre le travail en perspective avec la vie personnelle. On va parfois au-delà des attentes de celles qui viennent consulter. Nous faisons un travail très profond sur les compétences et les valeurs. Les définir, c'est essentiel pour pouvoir trouver sa place, donner une unité à un parcours qui peut paraître atypique et, de là, faire ressortir le fil rouge de son expérience professionnelle. Les femmes re-

**«NOUS AMENONS
LES FEMMES
À VISUALISER LEURS
COMPÉTENCES,
LEURS PROJETS,
À DÉFINIR LEURS
PRIORITÉS.»**

partent avec des outils pour se mettre en valeur tant au niveau d'un CV, que d'une lettre de motivation ou d'un entretien d'embauche. La question de la confiance en soi est capitale, celle de la connaissance de soi aussi. Au-delà du cahier des charges d'un poste, il faut savoir dans quelle direction se positionner et de quel environnement de travail on a besoin: «Qui suis-je? Qu'est-ce que j'aime? Quelles sont

mes valeurs?» Nous amenons les femmes à visualiser leurs compétences, leurs projets, à définir leurs priorités. Nous sommes un révélateur. Nous donnons le coup de pouce qui permet, après quelques entretiens, de poursuivre des démarches de manière autonome.»

Coraline, 25 ans, actuellement assistante RH à temps partiel

«J'ai une formation de cadre en gestion hôtelière et restauration. Depuis l'arrivée de mes enfants, j'ai choisi de réduire mon pourcentage de travail. Résultat, j'ai vécu une succession de postes. Je me suis vite rendu compte de la précarité de ces emplois à temps partiel dans le secteur privé. Autre problème, j'ai toujours exercé des responsabilités mais à 40% c'est difficile. Mon dernier emploi avait un cahier des charges de responsable des ressources humaines mais mon contrat stipulait «coordinatrice ressources humaines». On ne pourrait pas être responsable à temps partiel? Je n'ai pas envie de lâcher, voir grandir mes enfants est une priorité. Pourtant, je ne m'épanouis pas dans un poste dans lequel on ne reconnaît pas mes compétences. Je me suis adressée à CAP pour y voir plus clair. J'ai été reçue très vite, ce que j'ai apprécié. On a relu ensemble mon CV et j'ai pu le reformuler pour en faire ressortir la cohérence. Je me suis sentie valorisée. J'ai pris du recul. J'ai décidé de m'inscrire au brevet fédéral de spécialiste RH qui me permettra de postuler comme responsable RH en toute légitimité, temps partiel ou non. Concrètement, ces trois entretiens m'ont aidée à oser un nouveau projet professionnel.» ■

Toutes les informations sur www.cap-pro.ch

La Loterie Romande distribue l'intégralité de ses bénéfices, près de 205 millions de francs par année, en faveur de projets d'utilité publique dans les domaines de la culture, de l'action sociale, du sport, de la recherche et de l'environnement.

